

Caisse d'Economie aient toujours été placés durant l'année, de forts montants l'ont été toutefois à des taux d'intérêt peu élevés ne laissant presque pas de profits.

Durant l'année les différents bureaux de la Caisse ont été régulièrement visités par notre Inspecteur et ses rapports ont toujours été favorables.

Le treize du courant les valeurs de la Caisse ont été soigneusement examinées par les Auditeurs en présence du Président, du Vice-Président et du Secrétaire-Trésorier, et le tout a été trouvé correct et dans un ordre parfait.

Comme par le passé les Directeurs ont distribué aux Institutions de Charité, les intérêts du Fonds de Charité.

La Caisse des Retraites continue à fonctionner d'une manière satisfaisante.

Mons. Louis Amiot s'étant retiré de la direction de la Caisse dans le cours de l'année, les Directeurs ont nommé Mons. le Notaire C. Labrègue pour le remplacer.

Mons. Amiot a été pendant un grand nombre d'années un Directeur très-assidu aux assemblées de la Caisse et dévoué à sa prospérité.

Le 14 février dernier la mort a enlevé un employé de la Caisse en la personne de Mons. Théophile Dugal, ce Monsieur était à l'emploi de notre Institution depuis 1883. M. Dugal était un bon et fidèle employé.